

4



## A L'ARRIVÉE DE L'INFIRMIÈRE

- ⇒ Elle vérifiera les éléments médicaux que vous avez apportés (bilan sanguin, ECBU, consentement...).
- ⇒ Vous allez revêtir une tenue de bloc à usage unique.
- ⇒ Vos affaires personnelles seront remises à votre accompagnant ou conservées dans un local sécurisé.
- ⇒ Si vous êtes hospitalisé, vos affaires vous seront rendues lors de votre arrivée en chambre.

5

## ET APRÈS

- ⇒ Vous attendrez votre passage au bloc dans une autre salle d'attente en compagnie d'autres patients.
- ⇒ Vous pourrez conserver quelques affaires personnelles comme votre téléphone portable, vos lunettes, livre, liseuse...
- ⇒ Un brancardier vous accompagnera à la salle d'attente du bloc opératoire, en temps voulu, à pied ou en fauteuil roulant. Les affaires que vous avez conservées seront remises à l'infirmière et placées avec le reste de vos affaires personnelles.



L'ÉQUIPE DU BLOC OPÉRATOIRE  
VOUS PRENDRA ALORS EN CHARGE

## INFORMATIONS POUR VOS PROCHES

### EN AMBULATOIRE

**Vous êtes entouré ce jour-là :**

- ⇒ D'un accompagnant qui patientera hors du service lors de votre intervention.\*
- ⇒ D'un éventuel moyen de transport pour venir vous chercher (taxi, VTC, ambulance) si l'accompagnant ne reste ou ne revient pas.
- ⇒ D'une personne qui passe la première nuit à domicile avec vous.
- ⇒ De la personne de confiance si elle est à distance et qu'elle n'est pas « l'accompagnant ».

Votre accompagnant peut rester auprès de vous dans le salon en attendant votre passage. Il sera prévenu par téléphone quand vous serez sorti du bloc et installé dans votre box. Une fois contacté, il devra se rendre à l'infirmierie du service et sera conduit à votre box.

### Horaires d'ouverture

Service : 7h - 21h00  
Salon : 7h00 - 17h30

\*Cas exceptionnel, pour un enfant opéré, les parents ou les tuteurs peuvent rester dans le box et attendre son retour.

### EN HOSPITALISATION COMPLÈTE

**Un référent par famille**

- ⇒ La personne de confiance est prévenue dès votre installation dans une chambre par l'infirmière ou l'aide-soignante.
- ⇒ Les informations concernant l'intervention sont communiquées uniquement par le médecin.
- ⇒ Les nouvelles concernant votre état de santé lors de votre hospitalisation sont données uniquement à la personne de confiance, seul référent de la famille.

### Les visites

Horaires : 12h00 - 20h00  
2 visiteurs maximum par chambre à la fois

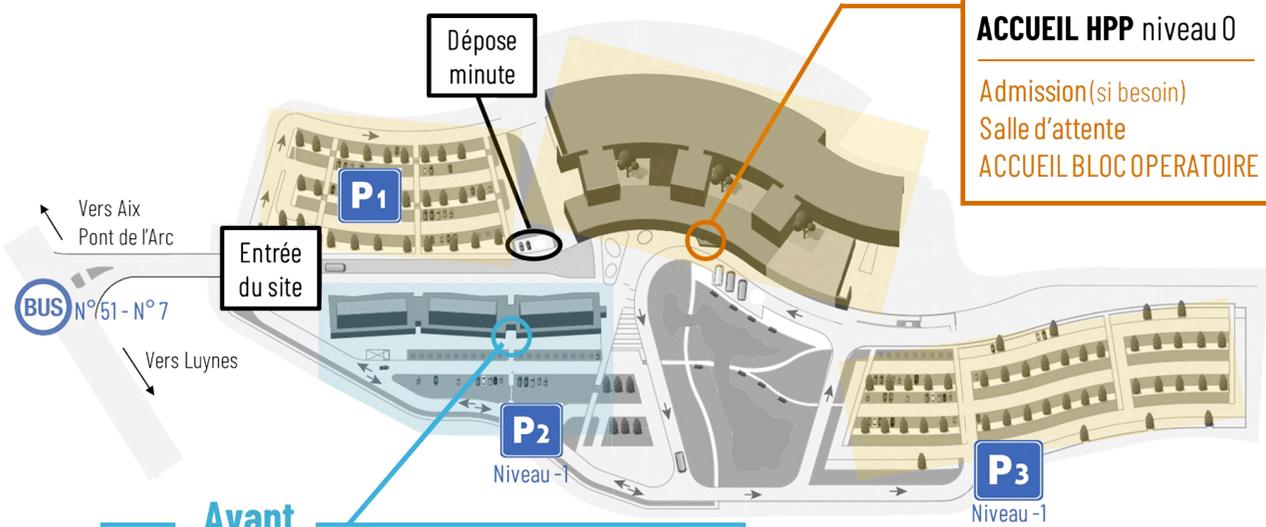
## MON PARCOURS Bloc opératoire

⇒ admission le jour J

235 Allée Nicolas de Staël  
13080 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 33 88 00  
[www.hopital-prive-de-provence.com](http://www.hopital-prive-de-provence.com)

**HPP**  
Hôpital Privé de Provence

# PARCOURS GÉNÉRAL



**Le Jour J**  
 Hôpital Privé de Provence  
**ACCUEIL HPP niveau 0**  
 Admission (si besoin)  
 Salle d'attente  
**ACCUEIL BLOC OPERATOIRE**

**Avant**  
 Maison Médicale de Provence  
**ACCUEIL MMP niveau -1**  
 Prédmission  
 Consultation anesthésique  
 Examens complémentaires

**1 PRÉADMISSION**  
 ☞ Prévoyez au minimum **30mn AVANT** la consultation avec l'anesthésiste

**2 APRÈS LA CONSULTATION ANESTHÉSIQUE**

- ☞ Une infirmière vous appelle entre 24h et 48h avant le jour J de votre admission.
- ☞ Elle vous indiquera votre heure de convocation dans l'établissement.
- ☞ Votre passage au bloc se fera dans un délai d'1h à 2h après votre heure de convocation.

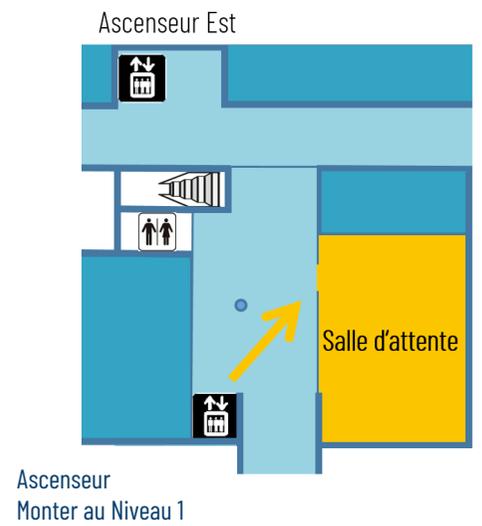
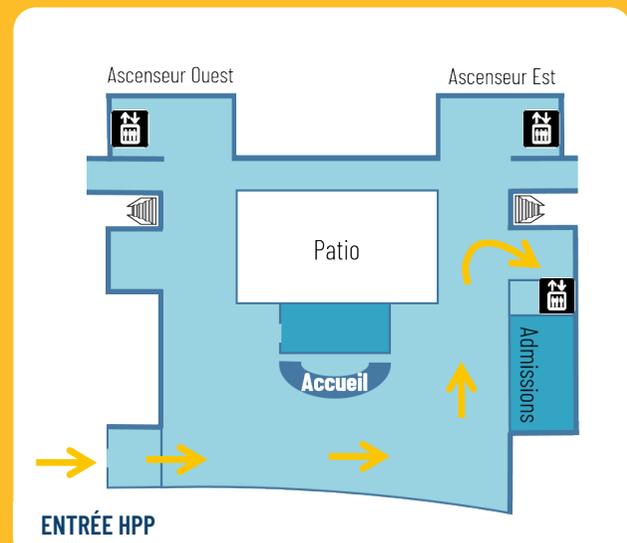
**Attention, l'hôpital reçoit des urgences : votre attente peut être plus longue.**

**3 LE JOUR J, À VOTRE ARRIVÉE**

- ☞ Entrez par le hall d'accueil principal au niveau 0
- ☞ Suivez le parcours jaune jusqu'à la salle d'attente «Accueil- Bloc opératoire» située au niveau 1.
- ☞ Les directions sont indiquées en jaune sur les panneaux de signalisation à l'intérieur de l'hôpital.



# ACCÈS À LA SALLE D'ATTENTE



Merci de vous installer dans la salle d'attente «Accueil-Bloc opératoire» jusqu'à l'arrivée de l'infirmière.